

## Séance du conseil communal du 24 mai 2008

### Présents:

Françoise Hetto-Gaasch (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), John Breden (LSAP), Francine Colling-Kahn (CSV), Claude Kremer (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), conseillers.

### Absents et excusés:

Jos Greischer (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

### 01. Informations au conseil communal.

### 02. Approbation d'un compromis d'échange.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un compromis d'échange conclu entre le collège échevinal et la société ImmoCar s.à.r.l. de Senningerberg ayant pour objet la cession de deux terrains à bâtir, sis à Junglinster, au lieu-dit « am Bruch » à ladite société contre réception d'un terrain, sis à Gonderange, au lieu-dit « rue de Wormeldange ».

### 03. Approbation de contrats de bail.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver:

- a. le contrat de bail à loyer conclu entre le collège échevinal et Laurent Rietsch, concierge du Centre Culturel à Junglinster, portant sur la location de l'appartement sis dans l'enceinte du centre culturel pour une durée de trois ans à partir du 1<sup>er</sup> juin 2008 et prorogeable d'année en année par tacite reconduction;
- b. le contrat de bail conclu entre le collège échevinal et Léonie Wiltgen-Juchemes, portant sur la location d'un terrain à Altlinster, au lieu-dit « op de Stedden », d'une contenance de 68,05 ares.

### 04. Avenant à une convention relative au PAP « rue du village » à Graulinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un avenant à la convention du 19 avril 2005 conclu par le collège échevinal et la société Claude Rizzon Immobilier s.à.r.l. en date du 9 mai 2008 fixant les modalités d'exécution du projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Graulinster, au lieu-dit « rue du village ».

### 05. Approbation de contrats de concessions aux cimetières communaux.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver 7 contrats de concessions aux cimetières communaux.

### 06. Modifications du règlement de la circulation.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver plusieurs modifications du règlement de circulation modifié du 11 juillet 1997, concernant la circulation dans le lotissement « am Bruch » à Junglinster.

### 07. Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « am Bruchbiert », vote provisoire.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver provisoirement un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « am Bruchbiert », élaboré par le bureau d'études Oeko-Bureau pour le compte de Monsieur Robert Heller et de la commune.

### 08. Projet et devis concernant l'aménagement d'une buvette et de garages au centre polyvalent « Gaston Stein » à Junglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet avec devis concernant l'aménagement d'une buvette et de garages, dont une destinée au concierge, au centre polyvalent « Gaston Stein » à Junglinster d'un montant de 294.506,90.-€.

### 09. Projet et devis concernant la rénovation de la salle des fêtes à Gonderange.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet définitif avec devis concernant la rénovation de la salle des fêtes de l'école à Gonderange d'un montant de 855.601,08.-€.

---

**10. Devis supplémentaire et crédit y relatif concernant la transformation de l'ancienne école à Junglinster en centre culturel.**

Le conseil communal décide avec six voix contre une et deux abstentions d'approuver le devis supplémentaire de 547.369,73.-€ concernant la transformation de l'ancienne école à Junglinster en centre culturel et d'inscrire à l'article budgétaire respectif un crédit supplémentaire de 231.000.-€.

**11. Projet et devis concernant la réfection de la rue Nic. Thewes à Junglinster.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet avec devis concernant les travaux de réfection de la rue Nic. Thewes à Junglinster d'un montant de 750.000.-€.

**12. Projet et devis concernant le redressement de la rue du village à Graulinster, part communale et vote d'un crédit supplémentaire y relatif.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet d'exécution avec devis estimatif d'un montant total de 241.698,34.-€ concernant la part communale aux travaux de redressement de l'ancienne route N11C dans la traversée de Graulinster (rue du village) et d'inscrire à l'article budgétaire respectif un crédit supplémentaire de 90.000.-€.

**13. Renouvellement de la conduite d'eau dans la rue du village à Graulinster et vote d'un crédit supplémentaire y relatif.**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet d'exécution avec devis estimatif d'un montant total de 144.000.-€ concernant le renouvellement de la conduite d'eau dans la rue du village à Graulinster et d'inscrire à l'article budgétaire « Pose d'une nouvelle conduite d'eau dans la rue du village à Graulinster » un crédit de 144.000.-€.

**14. Divers - Don en faveur des victimes des récentes catastrophes.**

Vu la proposition de la fraction « déi gréng » d'allouer des dons aux victimes des récentes catastrophes naturelles en Asie, à savoir le cyclone Nargis ayant dévasté le delta de l'Irrawaddy sur la côte sud-ouest du Myanmar et le violent tremblement de terre ayant frappé la province du Sichuan en Chine, les 2 et 12 mai 2008, le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer une aide d'un montant total de 5.000.-€ à l'association « Médecins sans Frontières » à partager à parts égales aux victimes des deux catastrophes.

**15. Questions au collègue échevinal.**